CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

concernant la prestation

Fourniture d'accès à une interface de bases de données macroéconomiques et financières couvrant l'ensemble des pays et zone géographique du monde

SOMMAIRE

1. **Présentation de l'AFD**

2. **Contexte**

3. **Objectifs**

4. **Conditions techniques et financières**

1. Présentation de l'AFD

L'Agence Française de Développement (AFD) est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial relevant de la loi bancaire en tant qu'établissement financier spécialisé. L'AFD finance et accompagne des projets et programmes de développement qui soutiennent une croissance économique plus durable et partagée, améliorent les conditions de vie des plus pauvres, contribuent à la préservation de la planète et aident à stabiliser les pays fragiles ou en sortie de crise.

Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et du ministère des Outre-Mer. A ce titre elle contractualise avec ses ministères de tutelle de façon triennale, dans le cadre d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) qui encadre ses modalités et objectifs d'intervention. Le COM comprend une série d'indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des différents objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Présente sur le terrain dans les départements et collectivités d'Outre-mer, et dans plus de quatre-vingt pays répartis sur les cinq continents, elle intervient grâce à son réseau d'agences et à ses différentes filiales, avec une large gamme d'instruments financiers, des instruments d'analyse et de couverture du risque, ou encore de l'ingénierie de formation et de renforcement des capacités. Ses interventions soutiennent les pouvoirs publics, le secteur privé et les réseaux associatifs locaux pour la mise en œuvre de projets et programmes économiques, sociaux et environnementaux très divers.

Sa filiale Proparco finance les investissements privés. Sa filiale Expertise France réalise des missions d'assistance technique.

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement. Elle assure la gestion du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), qui cofinance des projets conciliant environnement et développement. L'AFD participe ainsi à de multiples dimensions de l'influence française dans la sphère du développement.

L'ensemble des informations relatives à l'AFD, et notamment sa Charte d'Ethique, la Politique Générale en matière de prévention et de lutte contre les pratiques prohibées et le Code de Conduite anti-corruption que le prestataire est fortement invité à consulter, est accessible sur le site institutionnel www.afd.fr qui propose un niveau d'information plus approfondi.

2. Contexte

L'équipe Risque-Pays du département ECO (Diagnostics Economiques et Politiques Publiques) de l'AFD est responsable de l'élaboration des classements risques-pays et risques souverains pour les pays d'intervention du Groupe.

Elle suit au plus près la conjoncture économique et financière internationale afin de détecter les chocs susceptibles d'avoir un impact sur les pays concernés et fournit à un Comité des risques qui se réunit chaque semestre des indicateurs les plus précis et les plus récents en termes :

- de perspectives de croissance mondiale, de situation des marchés financiers internationaux et d'évolution du commerce mondial,

- d'évolutions des risques-pays dans les zones géographiques d'intervention du Groupe (croissance, stabilité du système financier, finances publiques, équilibres extérieurs, situation sociopolitique),

- d'évolutions des risques souverains dans ces mêmes géographies (structure et niveau de la dette publique, exécution budgétaire, historique de paiement et déterminants structurels de solvabilité), ceci afin d'établir une classification des risques pays, des risques souverains et des plafonds de notation pour les entités non-souveraines d'un pays (« plafond-pays ») .

Les économistes de l'équipe Risque-Pays doivent donc pouvoir bénéficier d'outils qui leur assurent des analyses sûres et en temps réel sur des enjeux de nature macroéconomique liés au processus de développement et permettant l'élaboration des stratégies d'intervention du Groupe.

En plus des économistes de l'équipe Risque-Pays, d'autres économistes du même département et des départements opérationnels sont des utilisateurs de bases de données macroéconomiques et financières.

3. Objectifs

Il s'agit, dans ce contexte, de souscrire un abonnement à une interface qui ouvre l'accès à des bases de données macroéconomiques et financières pour cent vingt-sept pays de l'ensemble des géographies d'intervention de l'AFD: Afghanistan Afrique du Sud Albanie Algérie Angola Argentine Arménie Azerbaïdjan Bangladesh Belize Bénin Bhoutan Biélorussie Birmanie Bolivie Bosnie Botswana Brésil Burkina Faso Burundi Cambodge Cameroun Cap-Vert Chili Chine Colombie Comores Congo Costa Rica Côte d'Ivoire Cuba Djibouti Dominique Egypte Equateur Erythrée Eswatini Ethiopie Fidji Gabon Gambie Géorgie Ghana Grenade Guatemala Guinée Guinée équatoriale Guinée-Bissau Guyana Haïti Honduras Inde Indonésie Irak Jamaïque Jordanie Kazakhstan Kenya Kirghizistan Kosovo Laos Lesotho Liban Liberia Libye Macédoine du Nord Madagascar Malaisie Malawi Maldives Mali Maroc Maurice Mauritanie

Mexique Moldavie Mongolie Monténégro Mozambique Namibie Népal Nicaragua Niger Nigeria Ouganda Ouzbékistan Pakistan Panama Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay Pérou Philippines République centrafricaine République démocratique du Congo République dominicaine Rwanda Sainte-Lucie Saint-Vincent et les Grenadines El Salvador Samoa Sao Tomé-et-Principe Sénégal Serbie Seychelles Sierra Leone Somalie Soudan Soudan du Sud Sri Lanka Suriname Syrie Tadjikistan Tanzanie Palestine Tchad Thaïlande Timor-Leste Togo Tunisie Turquie Ukraine Uruguay Vanuatu Vietnam Yémen Zambie Zimbabwe

4. Conditions techniques et financières

Le candidat devra structurer sa réponse technique selon les 4 axes ci-dessous et en respectant la trame annexée au règlement de consultation.

1. Ergonomie et facilité utilisation de la plateforme

Pour chaque licence ; l'outil devra posséder les qualités techniques suivantes :

- accès et téléchargement illimités ;
- extraction des séries par producteur de données, par thématiques, par pays, par région ;
- visualisation aisée des données ;
- réalisation de graphiques en ligne
- possibilité de sauvegarder le travail ou les recherches en cours
- fiabilité et précision ;
- actualisation des données en temps réel et rapide sur tout support ; notamment via la mise à jour rapide des données suite à leur publication officielle
- flexibilité d'utilisation de l'outil et interopérabilité simple avec les outils de bureautiques habituels (Word, Excel, Powerpoint) : accès à l'outil à partir des logiciels Pack Office et accès à une interface indépendante d'Excel.

Ainsi l'ergonomie doit être conviviale et intuitive, et doit permettre la création et le paramétrage de formules (changement de fréquence, changement d'échelle, désaisonnalisassions, moyenne mobile, taux de variation, etc.) et de graphiques extractibles sur tout autre format de Windows (Word, PPT, Excel…) via l'extraction des données de l'outil vers un fichier Excel et la

possibilité d'extraction de nos propres données (stockées dans un fichier Excel ou Word) vers l'outil pour des manipulations en ligne (élaboration de graphiques, de tableaux, de formules…).

L'outil devra également comprendre :

- La sécurisation de l'interface par rapport à ses interactions avec le réseau et les utilisateurs de l'AFD
- La possibilité de collaboration entre les utilisateurs (mise à disposition des graphiques et tableaux créés) ;

2. Couverture des données nécessaires

Pour chaque licence l'interface devra impérativement permettre d'accéder à toutes les données publiées par les institutions internationales (listées dans liste 2 ci-après) et par les différentes institutions des pays concernés (instituts de statistiques nationaux, banques centrales (nationales et régionales), ministères des finances).

Le candidat devra fournir une proposition précise prenant en compte les demandes du cahier des clauses techniques particulières suivantes :

- les séries chronologiques de données macroéconomiques (PIB et composantes, données sectorielles…) ;
- les données macroéconomiques ainsi que leurs projections ;
- les séries détaillées sur les finances publiques (dettes, recettes, dépenses publiques…)(sources locales et FMI) ;
- les statistiques monétaire et du système financier ;
- les données détaillées de balance des paiements (sources locales et FMI) ;
- les statistiques sur les données sociales (éducation, santé, pauvreté…) ;
- les données relatives aux questions énergétiques, climatiques et environnementales.

Par ailleurs, l'interface devra permettre d'accéder aux données de marché suivantes :

- tous les indices EMBI spreads sovereign (JP Morgan Fixed Income) ;
- les données relatives aux CDS (Credit Default Swaps) : CDS Sovereign ;

Ces accès seront attribués à 2 utilisateurs au sein de l'organisation.

Le candidat devra compléter le fichier Excel « *Données macroéconomiques par pays.xls* » répertoriant pour chacun des 127 pays listés en partie 3 la présence ou non, **au 1er septembre 2026**, des sources des organismes locaux et internationaux listées ci-dessous :

Liste 1 : organismes locaux :

- Institut statistique,
- Ministère des finances,
- Banque centrale ou banques centrales régionales,
- Stock Exchange,

Liste 2: organismes internationaux :

- FMI, MFS (données financières)
- FMI, ARA database,
- FMI, rates database
- FMI, WEO
- FMI, REO
- FMI, IL (International Liquidity)
- FMI : BOP et BOPS,
- FMI, FM
- FMI, FSI,
- FMI, IFS
- FMI, PCPS (Primary Commodity Price System)
- Banque mondiale WGI
- Banque mondiale IDS
- Banque mondiale WDI
- Banque mondiale, Cross Country Database of Fiscal Space (dette externe),
- Chinn-Ito,
- V-Dem,
- Fund for Peace, Fragile States Index,
- ND-Gain,
- United Nations Department of Economic & Social Affairs (UNDESA),
- UN Sustainable Development Goals (SDG)
- Bank of Canada, Sovereign Default Data,
- Transparency international,
- OCDE,
- FAO,
- UNCTAD,

- EIA,
- WTO,
- DG EDGAR/Climate Watch,
- BP Word Energy

3. Soutien à la reprise des données durant la phase de réversibilité :

Le titulaire s'engage à convertir vers le nouveau format l'ensemble des fichiers (Excel des utilisateurs élaborés avec l'actuel fournisseur d'accès aux bases de données. Ces fichiers peuvent comporter, chacun, plus d'une dizaine de graphiques et/ou onglets. Sera inclue la sauvegarde des données lors de la migration et la conservation de l'architecture et de l'arborescence des fichiers existants.

4. Maintenance et support

Seront exigés et inclus dans le coût d'accès à l'outil :

- l'appui à l'installation de l'outil sur les postes de travail ;

- la compatibilité de l'outil avec les navigateurs utilisés à l'AFD (Microsoft Edge, Mozilla-Firefox et les logiciels associés (Pack Office) ;

- les modalités d'assistance pour la prise en main de l'outil et la formation des nouveaux utilisateurs (animateurs en helpdesk) ;

- la fourniture de toutes les informations nécessaires à l'autonomie des utilisateurs de l'outil en termes de documentation (web ou papier) ;

- le maintien d'une version compatible avec l'environnement de travail de l'AFD sans perte d'efficacité durant toute la durée du contrat. Par ailleurs, le titulaire s'engage à appuyer l'AFD en cas d'évolution de l'environnement de travail celle-ci.

De plus, il sera exigé une réactivité maximum pour répondre en temps réel aux questions des économistes :

Le titulaire s'engage à la maintenance de l'outil sous forme d'assistance en ligne, de réponse ciblée, d'intervention directe et de mises à jour.

En cas d'anomalies dans la maintenance de l'outil, le titulaire devra résoudre la ou les anomalies dans un délai de 24H.

Les pénalités relatives aux prestations de maintenance sont précisées dans le contrat.

Le candidat devra indiquer dans son offre technique les coordonnées téléphoniques et/ou électroniques destinées à l'assistance en ligne.

Par ailleurs, le candidat précisera dans son offre les informations techniques qui permettront de qualifier les prérequis (techniques, informatiques, en matière de sécurité des systèmes d'information) nécessaires à l'installation de sa solution dans le dispositif existant

Nombre d'utilisateurs demandés :

L'AFD compte 20 utilisateurs (dont 2 avec un accès spécifique aux données mentionnées en partie 2 ci-dessus).

Le nombre d'utilisateurs cible pendant la durée du contrat sera compris entre 15 et 20.

A compter de la date de notification du marché au titulaire :

- la mise à disposition de l'abonnement annuel devra s'effectuer le 1er février 2027. En cas de retard de livraison, une pénalité journalière sera appliquée par jour de retard sur la date de livraison ;

- l'outil devra être implanté et paramétré au cours du mois de janvier 2027 ;

- Une phase de reprise de fichiers sera réalisée au cours du mois de janvier 2027, durant laquelle le fournisseur actuel fournira la totalité des données au titulaire.